

*Article 31 du Règlement*

notre industrie forestière. Leur initiative va permettre à notre secteur forestier de renforcer sa compétitivité sur le plan international.

**Une voix:** Bravo!

\* \* \*

[Traduction]

### LES LANGUES OFFICIELLES

**M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur):** Monsieur le Président, à un moment de grandes tensions linguistiques dans notre pays, les Canadiens intolérants peuvent certainement se faire faire la leçon par des étudiants de ma circonscription.

Vendredi dernier, le 16 février, j'ai eu l'occasion de prendre la parole devant les étudiants de l'École secondaire régionale de Dalhousie. Cinquante et un de ces étudiants m'ont présenté une lettre qu'ils avaient signée et dans laquelle ils déclaraient ce qui suit:

Nous, des classes d'études sociales de 8<sup>e</sup> année de l'École secondaire régionale de Dalhousie, appuyons le bilinguisme au Canada et sommes fiers d'être Canadiens.

Le nord du Nouveau-Brunswick est vraiment une zone bilingue, et nous tenons à dire que le bilinguisme est bien vivant chez nous.

[Français]

Ces étudiants m'ont également procuré une lettre semblable me demandant de la porter à l'attention du premier ministre. Ces jeunes ont affiché leur courage, leur tolérance et leur bonne volonté. On ne peut pas en dire autant pour tout le monde.

Nos chefs gouvernementaux se doivent d'afficher leur appui pour le bilinguisme afin de parer à l'intolérance linguistique et afin d'assurer que les deux langues officielles continueront de faire partie du patrimoine qui rend le Canada unique.

\* \* \*

[Traduction]

### VIA RAIL

**Mme Louise Feltham (Wild Rose):** Monsieur le Président, la suppression du service ferroviaire «Le Canadien» le 15 janvier a perturbé l'industrie touristique en Alberta, notamment dans le parc national de Banff.

La société VIA a reçu de nombreuses propositions de privatisation des services ferroviaires entre Calgary et Vancouver et une décision pourrait être prise vers la fin de mars. Le tourisme est la troisième industrie en importance en Alberta et il faut mettre l'accent sur les réseaux

de transport dont cette industrie a besoin. Le train «Rocky Mountaineer» qui fait un circuit aller-retour par semaine entre la fin mai et le début octobre n'offre pas le service qu'il faut pour contribuer au développement de l'industrie touristique.

• (1410)

Lorsque la société VIA prendra sa décision définitive au sujet de la privatisation de cette liaison, elle devra se pencher sur des questions de prix et de viabilité, mais elle devra surtout assurer au public voyageur le même niveau de service fiable que les voyageurs de train ont connu par le passé.

\* \* \*

### LES VICTIMES DE LA THALIDOMIDE

**M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, je demande au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de revenir sur sa décision du 13 février dernier et de hausser l'indemnité globale de 7,5 millions de dollars accordée aux Canadiens victimes de la thalidomide.

Bien que le gouvernement reconnaisse enfin sa part de responsabilité en accordant cette indemnité globale, ce qui est un signe encourageant, le ministre a accordé bien peu par rapport à ce que l'Association canadienne des victimes de la thalidomide avait recommandé. Cette indemnité de 7,5 millions de dollars représente une somme bien minime à répartir entre une centaine de victimes dont le niveau d'invalidité varie considérablement.

Ainsi, Rosaria Molisse, qui habite ma circonscription, a besoin des soins d'un préposé 24 heures par jour en raison de ses multiples troubles de développement. Même si elle devait investir sagement et gérer efficacement sa part de l'indemnité globale, celle-ci, ne lui rapporterait qu'un revenu net de 600 \$ par mois, compte tenu des conditions du marché actuel. C'est bien loin de ce dont elle a besoin pour payer son loyer, les nécessités ordinaires de la vie, les prothèses et appareils spéciaux et les services spécialisés compétents qu'il lui faut pour avoir accès à un mode de vie intégré.

Ses parents sont au seuil de la retraite et au bord de l'épuisement physique et économique. L'Association canadienne des victimes de la thalidomide a proposé une indemnité globale qui permettrait à Rosaria et à ses semblables de faire face à leurs besoins. J'exhorte le ministre à faire son devoir, à majorer le montant de l'indemnité globale et à améliorer la méthode de répartition.